

## ETAT CIVIL

### MARIAGE

David MAUPIN et Aurore SEGARD le 26 juillet 2003

### DECES

Marius PARISI décédé le 21 août 2003 dans sa 74ème année

### Permanence du secrétariat de Mairie

Lundi, mardi et jeudi de 9 h à 10 h 30  
et le premier samedi de chaque mois de  
9 h à 10 h (d'octobre à juin)

Toutes demandes (en dehors des heures  
de permanences)

- peuvent être déposées dans la  
boîte aux lettres de la mairie -
- peuvent être transmises par fax  
au 03.22.37.02.67
- peuvent être enregistrées sur le  
répondeur au 03.22.37.40.14
- peuvent être adressées par e-  
mail à l'adresse électronique  
suivante :

mairie. arvillers @ [wanadoo.fr](mailto:mairie.arvillers@wanadoo.fr)

Permanence sociale avec Monsieur Lucien VILTART, le vendredi de 9h  
à 10 h

# Ech T'chou Canard



Octobre 2003  
n° 83  
Arvillers





## LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Nous voilà entrés dans l'automne !  
Le programme des travaux 2003 s'achève. Il reste les travaux de huisserie de la Mairie qui seront réalisés fin octobre ; l'éclairage du tour des haies pour le mois de novembre. Enfin les routes du Quesnel et celle de la râperie sont rénovées.

Concernant le chemin de Buzy, je demande aux agriculteurs d'éviter de faire demi tour dessus en labourant ou en traitant et surtout de respecter les bornes.

Pour l'année 2004, nous sommes à l'étude d'une carte communale qui permettra à l'avenir de déterminer les parcelles constructibles et d'éviter tout blocage.

L'étude de cette carte coûtera environ 220 000 Euros mais celle-ci devient obligatoire ; je vais m'occuper d'obtenir une subvention à ce sujet.

Comme vous pouvez le deviner, cet investissement occupera une place importante dans le budget 2004.

Nous continuerons également le remplacement des huisseries dans les deux classes restantes.

Concernant le personnel communal, j'assume seul la responsabilité et je conseille à certaines personnes de cesser de raconter des mensonges à ce sujet.

On me reproche de freiner le conseil pour le développement d'Arvillers.

Nous préférons pour le moment entretenir les biens communaux et croyez-moi il y a à faire.

Nous étudierons également en 2004 ou 2005 le projet d'agrandissement de la salle des fêtes qui demeure trop petite pour la location ; ce projet nécessitera une longue concertation afin d'éviter les faux pas et d'obtenir le maximum de subventions dont nous pouvons bénéficier.

Bonne fin d'année à tous les habitants

A Bientôt

Yves Cottard

## ANNONCES

### **CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE**

11 H 30 Rassemblement à la mairie et départ pour le cimetière.  
Dépôt de gerbe

### **RECENSEMENT MILITAIRE**

Les jeunes gens et les jeunes filles de la 4<sup>ème</sup> période de l'année 2003, nés en octobre, novembre, décembre 1987, doivent se faire recenser en mairie (leurs parents, en leur absence, peuvent faire la démarche), en décembre 2003.

### **CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION AU SERVICE DE LA PERSONNE AGE**

Le CLIC du Trait Vert est, pour les personnes âgées, un lieu d'accueil, d'information, d'accompagnement personnalisé, de conseils par des professionnels et assure un accompagnement en cas d'autonomie réduite, de maladie, d'hospitalisation ou de retour à domicile. Des plaquettes d'information sont disponibles en mairie.

CLIC du Pays du Trait Vert – Bd Rallu – 80500 MONTDIDIER – Tél : 0322980988

### **HALTE-GARDERIE ITINERANTE**

La Halte-Garderie itinérante accueille les enfants de 2 mois à 4 ans, les 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> vendredis de 13h45 à 16h45 à la Salle des Fêtes de la Mairie d'Hangest. Renseignements à la CAF de la Somme, 9 Bd Maignan Larivière, 80022 AMIENS Cedex 9 Tel : 03.22.97.45.44.

### **PASSEPORTS A LECTURE OPTIQUE**

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, si vous souhaitez vous rendre aux USA sans visa, pour un séjour n'excédant pas 90 jours, les autorités américaines exigeront que vous soyez en possession d'un passeport à lecture optique. Voir en mairie les nouvelles dispositions.

## COURRIERS AUTOMOBILES PICARDS - HORAIRES

Arvillers (Garage Dubois) → Amiens

Fréquence	lmMJVS 102 (*)	LmMJVS 104 (*)	J 204	V 202	LmMJVS 210	M 302
Horaires		06.25	12.43	12.35	13.56	17.26

\* Correspondance à Mézières entre les services 102 et 104

Amiens → Arvillers (Garage Dubois)

Fréquence	J 103	V 101	LmJV 207	MS 209	M 205	S 211	S 301	LmMJ V 303 (*)	LmMJ V 305 (*)
Horaires	09.15	09.25	13.11		13.34	13.34	18.36	19.34	

\* Correspondance à Boves entre les services 205/211 avec 1617/201/205.

Correspondance du service 303 avec 1617/303.

POINT INFO TRANSPORT : 03 22 78 17 17

### AVIS DE CONCOURS

Gendarme, Gendarme Adjoint, Réserviste dans la gendarmerie, Officier de Gendarmerie.

Se renseigner au Centre Info Recrutement Gendarmerie, 1 rue Caumartin, 80000 AMIENS, Tél : 03.22.72.12.22.

### PERMANENCES MSA

Permanence tous les après-midis de 14h à 17h du mardi au vendredi, 4 grande rue de l'Abreuvoir, Montdidier, tel : 03.22.98.30.70

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2003

Présents : MM Cottard, Carpentier, Dumetz, Dr Carpentier, Debuire, Desrousseaux, Mmes Andrieu et Rubin

Absents : M. Brunel, JP Scherpereel, X. Soilleux, Mme N. Platerier

Absents excusés : MM L. Beaupe, L. Viltart

Ont donné pouvoir : MM Beaupe et Viltart

Madame V Andrieu a été élue secrétaire

## EXAMEN DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

### **APPROBATION DES STATUTS DE LA CCALM ET DU TABLEAU DE L'INVENTAIRE MODIFIES**

Considérant les statuts de la Communauté de communes Avre Luce Moreuil, entérinés par l'arrêté préfectoral en date du 10 septembre 2002.

Considérant l'intérêt communautaire adopté par le Conseil Communautaire, en date du 27 mai 2003,

Considérant les délibérations des communes de la C.CALM adoptant l'intérêt communautaire, Considérant les modifications de l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 10 septembre 2002, entérinées en séance du Conseil Communautaire du 15 juillet 2003,

Considérant l'inventaire communautaire annexé aux statuts, adopté en séance du Conseil Communautaire du 15 juillet 2003,

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, réuni ce jour,

-adopte l'intégralité des termes de l'article 5 modifié, relatif aux compétences de la C.CALM

- adopte le nouvel inventaire communautaire.

### *QUESTIONS DIVERSES*

### ILLUMINATIONS CCALM FIN D'ANNEE

La C.CALM propose aux communes un dispositif d'illuminations de fin d'année avec motif aux couleurs de la C.CALM.

La proposition est transmise au Président du Comité des Fêtes chargé des illuminations dans la commune.

### PORTIQUES D'ENTREE

La C.CALM propose aux communes d'équiper deux entrées de village en portiques similaires à ceux installés à Moreuil.

Le Conseil Municipal préférerait plutôt changer les panneaux actuels d'entrée « Arvillers » et trouve très disgracieux pour notre village ces portiques de couleur bleue. Une lettre sera faite en ce sens à la C.CALM.

### MAISON DE SAULCHOY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide de mettre en vente la maison communale de Saulchoy.

## SCOLARISATION

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des inscriptions scolaires extérieures à la commune des trois enfants de la famille Zurek et de la demande d'inscription à l'école d'Arvillers de l'enfant Soleme, demeurant à Bouchoir.

*D. Debuire* : --> le feu d'artifice du 14 juillet était très réussi.

--> demande qu'un courrier soit adressé à Monsieur le président du Conseil Général pour relancer l'installation de l'ADSL.

*V. Andrieu* : --> il faut racheter de la vaisselle pour la salle Coca.

--> Mmes Andrieu, Rubin, MM Carpentier et Cottard se chargent de faire l'inventaire complet de la vaisselle et d'aller racheter le matériel nécessaire.

*L. Rubin* : --> la deuxième plate-forme de tri sélectif sera installée au terrain de football en septembre.

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 septembre 2003

Présents : MM Cottard, Viltart, Brunel, Carpentier, Beaude, Dr Carpentier, Soilleux, Desrousseaux, Dumetz et Madame Andrieu

Absents excusés : Mmes Platerier, Rubin, MM Debuire et Scherpereel

Ont donné pouvoir : Mmes Platerier, Rubin et M Debuire

Mme Valérie ANDRIEU a été élue secrétaire

## EXAMEN DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

### APPROBATION DE L'INVENTAIRE MODIFIE DE LA C.CALM

Le 4 septembre 2003, l'assemblée communautaire réunie à Hangest en Santerre, a entériné l'inventaire de la C.CALM, annexé aux statuts.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'inventaire communautaire annexé aux statuts de la C.CALM.

### DECISION MODIFICATIVE N° 2/2003

Pour financer le remplacement des agents d'entretien en maladie et en congé, il a été fait appel à une main d'oeuvre extérieure auprès de l'agence d'intérim Synergie de Roye.

Le Conseil Municipal prend la décision modificative n° 2/2003

### FONCTIONNEMENT

Dépenses	Article 678	- 5300 Euros
	Article 6218	+ 5300 Euros

## QUESTIONS DIVERSES

### CALENDRIER DES FETES

Monsieur le Maire transmet le calendrier des fêtes à Monsieur le Président du Comité des fêtes qui le remplira et le transmettra à la C.CALM par le biais de la mairie.

### LETTRE DE LA FAMILLE DUQUESNOY

Suite aux nuisances sonores, tard dans la nuit, du fait de rassemblement autour du banc placé devant chez eux, Monsieur et madame Duquesnoy demandent sa suppression. A l'unanimité, le conseil municipal décide de supprimer le banc.

### ANIMATIONS DE RUES PAR THEATRO DE LA C.CALM

La C.CALM organise des parades musicales et animations dans les rues des villages de l'intercommunalité le week-end des 4 et 5 octobre prochain. Le conseil municipal demande que la troupe Théâtre passe le samedi après-midi 4 octobre 2003.

### BILAN DES TRAVAUX SUR LES CHEMINS ET LES ROUTES

Les travaux des chemins du Quesnel et de la Râperie ont été bien faits par la Colas (travaux financés par la C.CALM).

Les travaux du chemin de Buzy et dans les rues d'Arvillers ont été également bien achevés et dans de bonnes conditions météo.

Pour préserver ces chemins, il est demandé aux agriculteurs de ne pas faire demi-tour sur les chemins lors de leurs travaux agricoles et de ne pas y vidanger leur cuve de pulvérisateur.

## SCOLARISATION D'ENFANTS D'ARVILLERS HORS DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire souligne que l'inscription d'enfants d'Arvillers hors de la commune, dans les écoles maternelles et primaires publiques, coûte cher à la commune.

## CONTROLE RADAR SUR LE CD54

Monsieur le Maire précise que les contrôles de vitesse effectués par la Brigade de Gendarmerie de Roye, semaine 36, sur le CD 54 entre le faubourg de la Gare et Arvillers n'ont pas été demandés par la mairie.

## INVENTAIRE VAISSELLE SALLE COCA

L'inventaire de la vaisselle, salle Coca, a été fait et de la vaisselle rachetée aux Etablissements Julien.

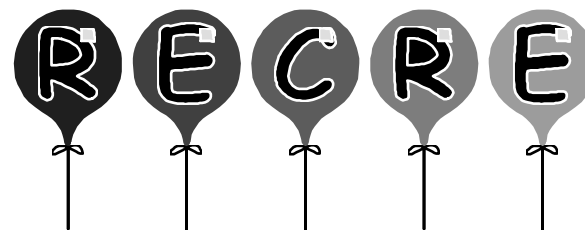
## QUESTIONS DIVERSES

*Dr Carpentier* : --> des gravats (poutres, carreaux de faïence, etc) ont été déposés sur le chemin du Soleil. Monsieur le maire rappelle qu'il est interdit de déposer des gravats dans les chemins communaux et sur les plates-formes de silo de betteraves. Un arrêté sera pris en ce sens.

*L. Viltart* : --> ne peut-on pas faire élaguer les arbres du chemin qui va du Bois neuf à Davenescourt ?

*A. Carpentier* : --> souligne : \* le travail bien fait sur les routes et chemins d'Arvillers \* la vitesse excessive sur les routes refaites \* l'écoulement des eaux pluviales à revoir sur la route de la Râperie

*X. Soilleux* : --> signale un effondrement sur la route de Saulchoy à l'endroit de la canalisation du gaz.  
La séance est levée à 20 h 15.



Rire      Eveil      Création      Rencontres Educatives

L'association *Récré* ouvre ses portes aux assistantes maternelles et aux enfants, tous les mardis de 13H30 à 16H30, dans l'ancienne mairie d'Arvillers.

(fermeture pendant les vacances scolaires)

Soutenue par la commune d'Arvillers, la PMI, la CAF et le Conseil Général, *Récré* a pu aménager la salle afin de permettre la réalisation de jeux d'éveil et de motricité, d'ateliers manuels...

pour les enfants de 3 mois à 3 ans.

Les assistantes maternelles et les parents peuvent aussi y trouver des informations sur les thèmes liés à l'enfant et au métier d'assistante maternelle.

La réunion de présentation du 26 septembre a été un succès puisqu'une quinzaine d'assistantes maternelles ont déjà retiré leur dossier d'inscription.

Si vous aussi vous êtes intéressés, contactez :

Mme Maillard au 03.22.37.02.20 ou Mme Dumont au 03.22.78.58.05

## *Fleurissement*

Qui donc peut contribuer à l'embellissement d'une commune sinon ses habitants ? Par la diversité de l'habitat, la variété des fleurs et le mariage des couleurs, ARVILLERS conserve toujours sa place parmi les villages fleuris.

Pour la commission du fleurissement il est toujours difficile de faire une sélection. Certaines maisons ont tout particulièrement attiré son attention. Ci-dessous quelques "coups de cœur"

#### Pour les maisons de caractère

Didier DUQUESNOY, René NORTIER, M. et Mme POIRIER, René FLUSIN, M et Mme TRICOT-CENSIER

#### Pour les maisons construites après 1970

Jean Claude CHATELAIN, Marcel DAIGNY, Cyril BUTEUX, Marc ANDRIEU, Jacques HENON, Jean Lucien HNATYZYN, Bernard DUBOIS, Gérard BEAUDET, Patrice HEMERY...

#### Pour les décors sur voie publique

Bernard BOCQUET (Saulchoy), Sylvain CHARBONNEL, Christophe DAGE (Saulchoy), Sébastien COTTARD, Janine HELUIN, Georges DESCHAMPS, Charles PRUVOST Père, Philippe DEBUIRE...

#### Pour les fenêtres, murs et balcons

Jean-Michel SCHERPEREEL, Roland PORTIEN, Marie Claude LEVE, Marcel BELLANGER, Madeleine SCHERPEREEL, Gaston FLAMENT, Marie France LEVEQUE...

#### Pour les cours fleuries

Alain HEMERY, Emmanuel SCHERPEREEL, Marie Josèphe PARISI, Bernard LARDEUX

sans oublier le salon de coiffure SYLVIE et la garage DUBOIS. Mais cette liste est loin d'être exhaustive !

Pensons déjà à 2004. La préparation d'un beau jardin commence par un bon nettoyage alors n'oubliez pas de prendre note des deux derniers ramassages des déchets verts : les 17 novembre et 8 décembre ; après cette date la déchetterie est bien sûr à votre service.



**Du 17 au 24 octobre**  
**A la déchetterie**

## « Vos déchets ont de l'avenir ! »

*Exposition sur le recyclage : Que peut-on recycler ?  
Comment ? Quels sont les produits issus du recyclage ?  
Démonstrations de tri, animations, jeux divers...*

*Venez tester vos connaissances sur le tri sélectif et son bien fondé ! Des lots à gagner...*

#### **Quelques dates à retenir :**

- ✓ **Vendredi 17 octobre à 18h00** : Lancement de la semaine de l'environnement
- ✓ **Samedi 18 octobre à 14h00** : Jeu de la consommation, comment choisir ?
- ✓ **Vendredi 24 octobre à 18h00** : Election de la mascotte du tri créée par les enfants de la CCALM et clôture de la manifestation

*Profitez de votre venue sur le site pour rencontrer le personnel, les animateurs et partenaires de la CCALM.*

#### **Horaires :**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi ..... de 14h00 à 18h00  
Mercredi et samedi ..... de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00  
Dimanche ..... de 9h00 à 12h00

**Renseignements : 03.22.09.03.14 ou [www.ccalm.fr.st](http://www.ccalm.fr.st)**



somme

